

1. OFFICE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE

1.1. Section Conservation du patrimoine

1.1.1. Introduction

En 2015, la section a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs chantiers de restauration d'envergure et poursuivi sur le terrain et dans les archives la mise à jour du recensement architectural cantonal. Elle a entrepris, avec les autres sections, la révision de la Loi cantonale sur la protection des biens culturels (LCPBC) et mené des travaux d'archéologie du bâti dans divers édifices, organisé plusieurs manifestations publiques et visites commentées dans des lieux patrimoniaux et publié diverses études.

1.1.2. Gestion

1 chef d'office et conservateur cantonal (1 EPT), 1 architecte (0.6 EPT), 1 technicien (1 EPT), 1 archéologue médiéviste (0.8 EPT), 2 historiennes des monuments (1.6 EPT), 1 historienne de l'art (0.4 EPT), 1 technicienne en archéologie (0.7 EPT), 1 collaboratrice administrative (0.8 EPT).

1.1.3. Activités déployées

La section a mené des recherches historiques, des documentations et des investigations archéologiques, parfois avec la section Archéologie, concernant en particulier la Collégiale, l'abbaye de Fontaine-André, la brasserie Müller, la villa de Pury et le bâtiment Pavés 35 à Neuchâtel, les thermes gallo-romains de Serrières, la Cité Martini à Marin-Epagnier, le château de Colombier, l'ancienne église Saint-Martin à Cressier, les prieurés de Môtiers et de Corcelles et le Club 44 à La Chaux-de-Fonds.

Le Conseil d'État a adopté deux arrêtés de mise à l'inventaire pour : **Le Locle** : Le Bouclon 2 et Le Piano 1, tandis que la section a préavisé 304 dossiers de permis de construire et plans de gestion des forêts.

29 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 1'069'599 francs, et 22 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 492'945 francs, ont été adoptés en 2015 par le Conseil d'État ou le DJSC. Les subventions cantonales versées en 2015 se sont élevées à 599'817 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 685'038 francs. La section a aussi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour le Musée du château de Valangin, la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, le Laténium, les archives de l'État et celles de la ville de Neuchâtel. Elle participe en outre à l'application cantonale de l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS). La section a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Les manifestations figurant au programme de la 22^e édition des Journées européennes du patrimoine ont attiré, les 12 et 13 septembre 2015, près de 10'000 visiteurs : 2'320 adeptes des visites patrimoniales proposées à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, à Cressier, au Laténium et à Boudry, 5'000 mélomanes aux festivités de réouverture de la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds et 2'600 passionnés de vie médiévale au château de Valangin. Les collaborateurs de la section ont en outre mené au cours de l'année des visites commentées de sites ou de chantiers, donné plusieurs conférences et cours, collaboré à la préparation d'expositions et participé à des émissions de télévision.

1.1.4. Perspectives d'avenir

La section a achevé en 2015 la mise à jour sur le terrain du Recensement architectural du canton de Neuchâtel afin d'anticiper les prochaines révisions de règlements d'aménagement communaux ; des notices seront encore à compléter au cours des prochaines années. La loi révisée sur la sauvegarde du patrimoine (ancienne LCPBC) sera soumise au Grand Conseil en 2016.

Plus de trente chantiers de restauration d'envergure sont annoncés à travers l'ensemble du canton pour ces prochaines années. La réduction des budgets des subventions cantonales et fédérales obligera sans nul doute au report de plusieurs d'entre eux. Plusieurs projets de mise en valeur du patrimoine neuchâtelois par des publications ou des manifestations seront poursuivis.

1.2. Section Laténium, parc et musée d'archéologie

1.2.1. Introduction

Au Laténium, l'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre d'un programme fixe d'animations en famille, ainsi que par l'ouverture de l'exposition "*Derrière la Grande Muraille*". Entièrement créée par le Laténium, cette nouvelle exposition met en perspective les recherches conduites durant six ans à Boroo-Gol (Mongolie), sous la direction du conservateur-adjoint du musée, par une Mission archéologique suisse-mongole financée par la Fondation Suisse-Liechtenstein.

1.2.2. Gestion

1 directeur (0.85 EPT), 1 conservateur adjoint (0.8 EPT), 3 conservateurs-restaurateurs (1.5 EPT), 1 collaboratrice scientifique (1 EPT), 2 médiateurs culturels (1.5 EPT), 2 secrétaires (1.55 EPT), 4 employées d'accueil (2 EPT), 1 graphiste (0.8 EPT), 1 régisseur (1 EPT), 1 jardinier (0.5 EPT) ainsi que 23 guides-animateurs et 6 auxiliaires d'accueil payés à l'heure selon la demande (notamment le week-end). Par ailleurs : 3 civilistes, 2 médiateurs en placement du Service de l'emploi, 1 conservateur et 1 médiatrice culturelle en formation continue du Soudan et de Côte d'Ivoire, 2 stagiaires gymnasiales et un grand nombre d'étudiants-stagiaires en archéologie (Université de Neuchâtel) et en conservation-restauration (Haute Ecole ARC Neuchâtel).

1.2.3. Activités déployées

En 2015, le Laténium a présenté deux expositions temporaires successives. "*Aux origines des pharaons noirs : 10'000 ans d'archéologie en Nubie*" retraçait le développement de la civilisation sur les rives du Nil, des premiers villages jusqu'aux grandes cités royales qui ont rivalisé avec l'Empire égyptien. Cette exposition a fermé ses portes le 17 mai, préfigurant certains travaux de réaménagement de la salle d'introduction du musée, mobilisée pour l'occasion.

Le 22 octobre était inaugurée l'exposition "*Derrière la Grande Muraille. Mongolie et Chine au temps des premiers empereurs*", mettant en valeur les fouilles conduites à Boroo-Gol (Mongolie) par une Mission suisse-mongole dirigée au nom de l'Université de Neuchâtel par le conservateur-adjoint du musée. Cette exposition a tiré parti de multiples partenariats avec des musées suisses et étrangers (notamment le Mudac de Lausanne, le Musée Rietberg de Zurich, le Musée Barbier-Mueller de Genève et le Musée Cernuschi de Paris), qui ont permis au Laténium de présenter un important ensemble de trouvailles funéraires, illustrant ainsi les échanges entre les civilisations Han (Chine) et Xiongnu (Mongolie) à l'époque de l'édification de la Grande Muraille et du développement de la Route de la soie.

Accompagnées d'un programme de médiation très étoffé, ces manifestations ont rencontré un succès certain, qui ne permet toutefois plus de compenser la perte d'attractivité de l'exposition permanente du musée (34'500 visiteurs dans le musée et environ 75'000 visiteurs dans le parc archéologique). Afin de mieux cerner la clientèle et le potentiel du Laténium, la direction a initié des évaluations qualitatives (collaboration avec l'Université de Neuchâtel) et une statistique systématique. Celle-ci confirme que les publics germanophones composent en moyenne (avec de fortes variations saisonnières) plus de 40% des publics, alors que la proportion de visiteurs étrangers (18%) a

doublé depuis 2008. L'ensemble de ces éléments confirment que l'avenir du Laténium repose d'une part sur la fidélisation du public de proximité, et sur l'élargissement géographique du bassin de recrutement de sa clientèle d'autre part.

On notera par ailleurs que l'année 2015 a vu un accroissement redoublé des donations et des legs d'anciennes collections lacustres effectués au Laténium par des particuliers. Ces dons massifs mettent en évidence les limites des ressources du musée en matière de conservation préventive et la surcharge actuelle des dépôts.

Sur le plan de la gestion courante, enfin, le soutien du Service des bâtiments a permis le remplacement des dispositifs de vidéosurveillance et la mise en route d'un projet de remplacement des sondes de contrôle climatique des collections, en concertation avec le Service informatique de l'État de Neuchâtel.

1.2.4. Perspectives d'avenir

Suite aux alertes évoquées en 2014 quant au vieillissement du Laténium, un vaste projet de renouvellement a été défini, en collaboration avec le Service des bâtiments et la section archéologique de l'Office du patrimoine et de l'archéologie, ainsi qu'avec le soutien de diverses institutions publiques et scientifiques. Ce projet comprend un ambitieux volet muséologique, dont le financement sera pris en charge par la Fondation La Tène. La recherche de fonds engagée dans le courant de l'année 2015 rencontre un succès certain ; elle doit permettre au Laténium de mieux mettre en valeur les recherches récentes conduites sur le site de La Tène, et de positionner plus clairement, à l'échelle internationale, le Laténium comme centre d'interprétation majeur pour les Palafittes inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

1.3. Section Archéologie

1.3.1. Introduction

Si l'année 2015 n'a pas été marquée par de spectaculaires découvertes archéologiques, elle n'en demeure pas moins riche en activités variées, ponctuelles ou de longue haleine, dont seule une sélection est présentée plus loin. Parmi toutes ces activités, on relèvera surtout la recrudescence des opérations de terrain, qui ont pratiquement doublé par rapport aux années précédentes, en corollaire avec les projets de génie civil inscrits dans des périmètres archéologiques. Une telle augmentation ne sera pas, à court terme, sans conséquence en termes d'effectifs et financiers et partant d'efficience.

1.3.2. Gestion

Concernant le personnel, la section Archéologie de l'Office du patrimoine et de l'archéologie regroupe les collaborateurs suivants :

1 archéologue cantonale (1 EPT), 5 archéologues (4.2 EPT), 1 archéologue chargée des inventaires (0.8 EPT), 1 archéomaticien (1 EPT), 1 technicien de fouilles (1 EPT), 1 dendrochronologue (1 EPT), 2 spécialistes des sciences naturelles (0.6 EPT) et 1 photographe (0.4 EPT), ainsi qu'1 "technicien-e (s) de fouille" (CDD, 1 EPT).

S'y ajoutent également plusieurs collaborateurs, au bénéfice de contrats de droit privé dont le financement est assuré par la Confédération (2^e crédit complémentaire de l'OFROU) : 1 archéologue (1 EPT), 1 spécialiste des sciences naturelles (0.4 EPT), 1 photographe (0.4 EPT) ainsi que 2 infographistes-dessinatrices (1.25 EPT), dont l'une a intégré le personnel permanent de la section Conservation du patrimoine de l'Office du patrimoine et de l'archéologie dès le mois de juin 2015.

1.3.3. Activités déployées

Côté terre ! En nette augmentation en 2015, près de 20 projets de construction ou d'aménagement ont concerné un périmètre archéologique, dont 12 ont nécessité une intervention de terrain de la section Archéologie, concrétisée soit par la réalisation de sondages de diagnostic à la pelle mécanique, soit par des surveillances de chantiers. Menées sur nombre de communes du Littoral et des Vallées (Fresens, Boudry, Auvèrner, Wavre, Cornaux, Cressier, Couvet, Cernier), ces opérations, ponctuelles et échelonnées sur toute l'année, n'ont pas été suivies de fouilles extensives, compte tenu de la modestie ou de la nature des vestiges archéologiques mis au jour. Parallèlement, trois opérations de terrain ont été menées conjointement avec la section Conservation du patrimoine de l'Office du patrimoine et de l'archéologie : seconde campagne de sauvetage au prieuré de Corcelles ; fouille-école dans l'ancienne église Saint-Martin à Cressier ; sondages complémentaires dans les thermes gallo-romains de Serrières.

Côté lac ! Suite à l'inscription des Palafittes au Patrimoine mondial en 2011 et conformément aux directives de l'UNESCO, le monitoring des sites neuchâtelois se poursuit en continu d'année en année. En 2015, le principal objectif fut de finaliser les relevés du champ de pieux de la station de Gorgier/Les Argilliez. Au terme de cette opération, ce sont près de 5000 pieux qui ont été géo localisés faisant de ce gisement l'un des plus vastes du littoral neuchâtelois de la 1^e moitié du IV^e millénaire avant notre ère. En outre, l'observation des fonds lacustres a permis de déceler au large de La Tène une nouvelle épave. Il s'agit d'une embarcation dont les dimensions, les techniques de construction ou encore la datation (2^e siècle ap. J.-C.) sont tout à fait comparables à celles du chaland de Bevaix dont la réplique est exposée au Laténium.

Côté grotte ! Le *Projet Cotencher* suit son cours en 2015, avec, entre autres, la reprise de l'examen des collections archéologiques et la réalisation d'une brochure destinée à la recherche de fonds. Dans cette perspective, l'Association de la Maison de la Nature Neuchâteloise (AMNN) – partenaire principal de l'Office du patrimoine et de l'archéologie dans le développement de ce projet – a déposé une demande de fonds auprès de la Loterie romande ; un financement permettant de couvrir les frais que le seul budget cantonal ne peut assumer, alloué par exemple à la remise en état et à l'installation de nouvelles infrastructures d'accès à l'intérieur de la grotte de Cotencher, à la réalisation d'une signalétique ou encore la mise en réseau avec d'autres sites archéologiques et naturels des Gorges de l'Areuse.

Côté locaux ! Il aura fallu attendre 2015 pour voir réunis sous un même toit au Laténium l'ensemble des collaborateurs de la section Archéologie, jusqu'ici répartis sur plusieurs sites. Cette réorganisation intervient suite à la résiliation du bail des locaux du Mail 59 à Neuchâtel, loués pendant 20 ans afin de répondre aux besoins en espaces dans le cadre des recherches autoroutières.

1.3.4. Perspectives d'avenir

L'année 2016 marque la fin du soutien financier de la Confédération (OFROU) qui a fourni au canton l'opportunité exceptionnelle, durant quelque 40 ans, de mener des recherches archéologiques d'envergure dans le cadre de la construction de l'autoroute A5. Trois études majeures devront encore être valorisées grâce à leur publication dans la série *Archéologie neuchâteloise*. En outre, il incombera dès lors, en collaboration avec le Laténium, d'assurer de manière optimale la conservation à long terme des immenses collections archéologiques et fonds documentaires issus de ces grands travaux autoroutiers.

La section Archéologie est confrontée à un accroissement toujours plus marqué des tâches et des charges, découlant principalement de l'augmentation constante des projets de construction et d'aménagement ou encore du monitoring des Palafittes classés à l'UNESCO. Pour faire face à cette situation préoccupante, il est impératif de chercher à court terme des solutions permettant d'assurer de manière efficiente la pérennisation des missions fondamentales de sauvegarde du patrimoine archéologique :

- au plan financier : dans le cadre de la révision en cours de la Loi cantonale sur la protection des biens culturels (LCPBC), il est prévu d'intégrer une participation financière de tiers lors d'opérations d'archéologie préventive ;
- en termes d'effectifs : avec le départ à la retraite d'un collaborateur à fin février 2016, il conviendra d'entreprendre une réorganisation dans une perspective de renforcement du pôle "opérations de terrain".